

ANIMATEUR PETITE ENFANCE - AUXILIAIRE DE PUERICULTURE H/F

POSTE

RÉFÉRENCE : ARR-10094

DATE : 17/07/2018

LIEU DE TRAVAIL : ARRAS

DESRIPTIF :

Placé(e) sous la responsabilité et l'autorité des gérants de l'établissement.

Vous travaillez en équipe pluridisciplinaire. Vous êtes amené(e) à recevoir des consignes de l'Éducateur de Jeunes Enfants.

MISSIONS :

- Accueillir l'enfant et ses parents au quotidien, les accompagner et les soutenir dans leur rôle parental.
- Identifier les besoins de chaque enfant qui lui est confié et effectuer les soins qui en découlent individuellement et en groupe (repas, hygiène, sommeil et communication).
- Observer l'enfant et mesurer les principaux paramètres liés à son développement et à son état de santé : surveiller, repérer les signes infectieux, de douleurs et de mal être des enfants et rester vigilante sur leur état général. Repérer les signes de maltraitance, de violences et de négligences, et les signaler à qui de droit.
- Recueillir et transmettre ses observations par oral et par écrit pour une bonne continuité de la prise en soin des enfants afin d'assurer des transmissions de qualité aux parents.
- Mettre en place des activités d'éveil, de loisir et d'éducation.
- Accompagner des stagiaires AP et autres « petite enfance ».
- Appliquer le projet d'établissement et participer à son évolution.
- Accueillir chaque parent et enfant de façon professionnelle : aller vers le parent, s'enquérir de l'enfant, consacrer un temps particulier à chaque parent au moment de l'accueil et au départ de l'enfant, noter les transmissions importantes, favoriser une séparation sereine, répondre aux éventuelles questions et rassurer.
- Observer chaque enfant pour comprendre et suivre son développement psychomoteur et affectif.
- Observer le groupe d'enfants qui lui est confié ;
- Analyser les situations à partir des connaissances et observations pour adapter les réponses et garantir un quotidien ajusté aux besoins individuels de l'enfant, c'est-à-dire : pour adapter ses réponses à celui-ci : adapter les soins aux enfants (hygiène, médicaments) en se référant aux protocoles, en tenant compte de l'individualité et de la pudeur de chaque enfant. Surveiller, repérer les signes infectieux, de douleurs et de mal être des enfants et rester vigilante sur leur état général. Repérer les signes de maltraitance, de violences et de négligences, et les signaler à qui de droit.
- Adapter l'environnement de l'enfant et du groupe en fonction des besoins de sécurité et de bien-être et en fonction du moment de la journée et des compétences de l'enfant. Entretenir, ranger, respecter et faire respecter l'environnement matériel des enfants. Assurer l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie des enfants.
- Mettre en œuvre les activités d'éveil et ludiques conformément au projet pédagogique.
- Regrouper les informations recueillies pour chaque enfant et les transmettre en utilisant les supports existants. Faire des transmissions ciblées avec tact aux parents, relatives à leur enfant.
- Mettre en pratique les données théoriques des formations suivies et se référer à des connaissances professionnelles actualisées.

• CONTRAINTES PROFESSIONNELLES :

- Ergonomique : portage des enfants, position baissée et à niveau des enfants.
- Ambiance sonore et agitée : bruits, pleurs, mouvements.
- Hygiène : lavage des mains fréquent, tenue adaptée, risque de contamination virale élevée.
- Horaires de travail en équipe et variables - Ouverture de la crèche de 5h30 à 22h du lundi au dimanche (durée maximale de travail par semaine : 44h - les 35h sont annualisées) (3.5 jours travaillés et 3.5 jours de repos)
- Réunions et formations en dehors des horaires planifiés et en dehors des horaires d'ouverture de la structure.

TYPE(S) DE CONTRAT : CDI (Des postes sont à pourvoir sur les différents sites arrageois mais également sur Lens)

DUREE HEBDO DE TEMPS DE TRAVAIL : Temps plein (35 heures par semaine) - Horaires décalés et travail le WE (travail sur 3.5 jours et repos durant 3.5 jours)

DATE DE DÉMARRAGE : immédiat

COMMENTAIRE CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION : 9,86€/heure

Les heures sont majorées de 25% avant 6h et après 21h et elles sont majorées de 50% le dimanche

2 PROFILS POSSIBLES :

- CAP PETITE ENFANCE avec expérience EXIGEE EN CRECHE (pas à domicile) de 2 ans minimum
- Diplôme d'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE avec expérience

Toutes candidatures n'ayant pas ces critères ne pourront être étudiées.

COMPETENCES :

- Connaître le développement physique, psychique et environnemental (social et familial) de l'enfant.
- Connaître et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité en collectivité.
- Connaître les protocoles en vigueur et les modalités d'application.
- Connaître les médicaments habituellement administrés aux enfants ainsi que les maladies infantiles.
- Connaître les différents outils d'éveil et d'animation.
- Connaître les règles et les outils de communication existants afin d'assurer des transmissions écrites et orales pertinentes.
- Connaître les champs de compétences des membres de l'équipe ainsi que l'organigramme.
- Repérer les priorités.

SAVOIRS - ETRE :

- Avoir une attitude empathique et réservée, stabilité émotionnelle, rigueur, ponctualité, disponibilité.
- Savoir garder de la distance, rester professionnelle, ne pas s'impliquer personnellement dans une situation.
- Ne pas porter de jugement de valeurs.
- Etre rigoureux(se), discret(e), réservé(e), souriant(e), poli(e) et disponible.
- Avoir de la patience, de la maîtrise de soi en toute situation y compris dans l'urgence et l'imprévu.
- Savoir se remettre en question : accepter les changements, évoluer et faire des propositions.
- Communiquer régulièrement avec tous les membres de l'équipe et partager son expérience.

PERMIS DE CONDUIRE : B - Voiture

MOYEN DE LOCOMOTION REQUIS : Voiture

POUR POSTULER

Envoyer votre CV **et lettre de motivation** à :

contact@artois-emploi-entreprise.org

Les candidatures seront étudiées **au fur et à mesure** afin de répondre au plus vite au recrutement
et l'offre sera **suspendue** dès qu'une première présélection aura été faite

Si vous n'avez pas reçu de réponse dans le mois suivant votre candidature, votre profil n'a pas été retenu car il ne correspondait pas aux critères recherchés ou d'autres candidatures correspondaient plus au profil. Dans tous les cas, vous pouvez nous contacter pour avoir plus d'informations sur cette réponse négative.

Par ailleurs, sauf avis contraire de votre part, nous n'hésiterons pas à vous envoyer des propositions pour d'autres offres d'emploi.